

Avertissement

CUCURBITACÉES
No 01 –13 mai 2009

EN BREF :

- Mot de bienvenue.
- Températures optimales du sol pour les semis.
- Nouvelles homologations pour 2009.
- Homologation d'urgence jusqu'au 31 août 2009.

MOT DE BIENVENUE

Voici le premier avertissement du réseau cucurbitacées pour l'année 2009. Nous espérons que les avertissements et les bulletins d'information vous seront utiles tout au long de la saison.

TEMPÉRATURES OPTIMALES DU SOL POUR LES SEMIS

Jusqu'à présent, la température du sol pour les semis de cucurbitacées en pleine terre est encore fraîche. À Saint-Pie-de-Bagot, situé en Montérégie-Est, des relevés horaires de température du sol, pour la période du 7 au 12 mai, montrent que la température moyenne était de 13,1 °C à une profondeur de 2,5 centimètres et de 13,2 °C à 5 centimètres de profondeur.

Avec un paillis de plastique noir, la température du sol à 5 centimètres de profondeur peut augmenter de 2,8 °C par rapport à la température du sol nu. L'augmentation est encore plus importante avec un paillis photosélectif, qui laisse passer plus de radiation solaire qu'un paillis noir.

La germination des cucurbitacées est inhibée lorsque la température du sol est inférieure à 16 °C. Elle est rapide quand le sol atteint entre 25 et 30 °C.

Température de sol pour la germination de différentes variétés de cucurbitacées

Variétés	Température minimale (°C)	Température maximale (°C)	Température optimale (°C)
Concombre	16	41	16 à 35
Cantaloup	16	38	24 à 35
Citrouille	16	38	21 à 32
Courge	16	38	21 à 35
Melon d'eau	16	41	21 à 35

Source : Knott's Handbook for Vegetable Growers

Profondeur de semis pour les petites graines de cucurbitacées : 1,2 à 2,5 centimètres.
Profondeur de semis pour les grosses graines de cucurbitacées : 2,5 à 5,0 centimètres.

NOUVELLES HOMOLOGATIONS POUR 2009

OBERON^{MC} (spiromesifen)

Ce produit dédié exclusivement aux cultures extérieures a la même matière active que le FORBID^{MC}, maintenant réservé pour les cultures en serre.

Type :	Insecticide/acaricide pour la suppression des acariens et des aleurodes.
Groupe de résistance:	23
Mode d'action :	Agit par contact à tous les stades de croissance des acariens. Les acariens aux stades juvéniles sont souvent plus sensibles que les adultes.
Cultures :	Toutes les cucurbitacées
Dose :	500-600 mL/ha
Volume minimum d'eau nécessaire :	100 L d'eau/ha pour l'application terrestre 50 L d'eau/ha pour l'application aérienne
	Le produit doit être appliqué sur les deux faces du couvert foliaire.
Délai avant récolte :	7 jours
Délai de réentrée :	12 heures
Nombre maximum d'applications :	3

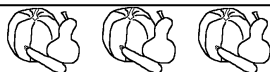
Étiquette supplémentaire : http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=16086.

REVUS (mandipropamide) + BRAVO 500 (chlorothalonile)

En septembre 2008, le fongicide REVUS[®] obtenait une homologation pour la répression du mildiou (*Pseudoperonospora cubensis*) dans les cucurbitacées. Depuis, la compagnie Syngenta a modifié l'étiquette du fongicide afin de contrer la résistance de certaines souches de mildiou. Ainsi, REVUS[®] doit être employé en mélange avec le fongicide BRAVO 500. Une rotation est aussi requise après chaque application, avec un fongicide n'appartenant pas au groupe 40.

Type :	Fongicide homologué contre le mildiou (<i>Pseudoperonospora cubensis</i>) dans les cucurbitacées.
Groupe de résistance :	40 + M
Mode d'action :	Fongicide à appliquer sur le feuillage. Le produit est translaminaire et doit être utilisé avant l'apparition de la maladie. REVUS [®] a un certain effet curatif, efficace contre la germination des spores. Il inhibe la croissance et la sporulation du mycélium.
Cultures :	Toutes les cucurbitacées
Dose :	400-600 mL/ha de REVUS + 4,8 L/ha de BRAVO 500
Volume d'eau nécessaire :	Au moins 100 L/ha pour l'application terrestre
Délai avant récolte :	1 jour
Délai de réentrée :	48 heures
Nombre maximum d'applications dans la saison :	4 applications

Étiquette du produit : http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=15166.



CUCURBITACÉES

HOMOLOGATION D'URGENCE JUSQU'AU 31 AOÛT 2009

COMMAND 360 ME (clomazone)

Le COMMAND 360 ME a reçu une homologation d'urgence jusqu'au 31 août 2009 pour l'utilisation dans les concombres de marché frais et de transformation uniquement.

Contrairement aux années passées, l'emploi de l'herbicide Command 360 ME **est interdit** cette année dans les cultures de courges, de melons et de citrouilles destinées à la transformation.

Type :	Herbicide contre le chénopode blanc, l'abutilon et l'échinochloa pied-de-coq utilisé en prélevée de la culture.
Groupe de résistance :	13
Mode d'action :	Inhibe la biosynthèse des caroténoïdes, ce qui cause le blanchiment des plantes sensibles dans la zone traitée.
Cultures :	Concombres de champ
Dose :	0,78 à 1,17 L/ha
Volume d'eau nécessaire :	Minimum de 95 litres d'eau/ha
Délai avant récolte :	45 jours
Délai de réentrée :	12 heures

Étiquette supplémentaire : http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=6372.

Veillez vous référer aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides; le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

ISABELLE COUTURE, agronome

Avertisseuse – cucurbitacées

Direction régionale de la Montérégie-Est, MAPAQ

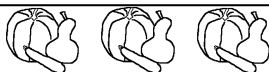
1355, rue Gauvin, bureau 3300, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8W7

Téléphone : 450 778-6530, poste 6123 – Télécopieur : 450 778-6540

Courriel : Isabelle.Couture@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Isabelle Beaulieu, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 01 – cucurbitacées – 13 mai 2009



CUCURBITACÉES

Avertissement No 01 – 2009, page 3